



Communiqué de presse

Résultats du Challenge Mobilité régional Auvergne – Rhône-Alpes 2017 du jeudi 8 juin 2017

Le 8 juin, tous les établissements auvergnats et rhône-alpins étaient invités à participer au challenge mobilité régional.

Pour participer les établissements devaient inciter leurs employés à venir au travail autrement qu'avec leur voiture : à pied, à vélo, en bus ou car, en tram, en train, en covoiturage, ou bien sûr en combinant deux ou plusieurs de ces modes.

Les lauréats sont les établissements qui ont réalisé **la part modale alternative à la voiture individuelle maximale** le jour de l'événement, autrement dit qui ont comptabilisé **le plus de personnes venues autrement qu'individuellement en voiture, le jeudi 8 juin.**

L'ADTC et Grenoble-Alpes Métropole, avec le soutien de la Communauté de Communes du Grésivaudan et de la Ville de Grenoble, ont organisé ce Challenge sur les territoires de la région grenobloise. Il est coordonné au niveau régional par la Région Auvergne – Rhône-Alpes et l'ADEME.

Cette année les résultats généraux de toute la Région Auvergne – Rhône-Alpes ont été dévoilés le 22 juin et sont disponibles sur challengemobilite.auvergnerhonealpes.eu/

50.000 participants (stabilité par rapport à 2016) de 1700 établissements (+40% par rapport à 2016) sont venus « Au travail autrement » réalisant au total 680.000 km à l'aide d'un mode de transport alternatif à la voiture particulière (soit près de 17 fois le tour de la planète).

Dans la grande région grenobloise (détail des résultats sur adtc-grenoble.org) :

60.432 salariés de la grande région grenobloise sensibilisés
250 établissements participants (11 de plus qu'en 2016)
218.800 kilomètres alternatifs à la voiture individuelle parcourus
 l'équivalent de **12 tonnes de CO2** évitées
18.000 participants ; moyenne des taux de participation à **35 %** (alternatifs sur présents)

Répartition des modes utilisés :

26,2 % Transports en Commun (bus, car, tram)
24,4 % Covoiturage
16,5 % Train
15,5 % Vélo
12,6 % Plusieurs modes
2,7 % Télétravail
1 % Marche
1 % Autre mode sur tout leur trajet (roller, skate, trottinette, skis à roulettes, cheval...)

Le palmarès grenoblois dans chaque catégorie d'établissement est :

5-49 salariés	H3C énergies Meylan ; Médiane Système Grenoble ; Naturavélo Charavines
50-249 salariés	Département de l'Isère Direction éducation, jeunesse et sports ; Galeries Lafayette Grenoble ; Eolas groupe Business & Decision
250-999 salariés	Polytec Grenoble; Campus CNRS Alpes Grenoble ; Atos Echirolles
1.000 salariés et plus	CEA Grenoble, ENP Science Campus, ST Microelectronics
Coups de Coeur	Première participation au Challenge : Becton Dickinson, Pont de Claix Villes moyennes : Cap Gemini Sogeti, Montbonnot-Saint-Martin

L'ADTC et ses partenaires ont récompensé les lauréats le 27 juin 2017 à 17h dans les locaux de Grenoble-Alpes Métropole, en présence de M. Yann Mongaburu, vice-président de Grenoble-Alpes Métropole aux Déplacements et de Mme Nathalie Teppe, présidente de l'ADTC.